L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX NO. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 3 JANVIER.

UN PLAN SECRET DE GRANT.— Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 29 décembre, à propos de la situation en Louisiane :

Or, suivant toute vraisemblance, la provocation ne viendra pas du peuple. Il n'y a qu'une voix sur la conjuré. Les démocrates et les républicains conservateurs qui sont à Washington, parfaitement au courant de ce qui se passe, rapportent incessamment leurs amis de la Nouvelle-Orléans à s'abstenir de tout mouvement précipité, et à prétendre, jusqu'à ce que le Congrès prenne quelque décision favorable sur l'avis du comité spécial chargé par la Chambre des représentants de faire une enquête et de présenter son rapport lors de la rentrée en session.

Comme nous l'avons déjà dit, cet espoir nous paraît chimérique. Les sénateurs et les représentants républicains, sont, s'il faut en croire une correspondance de Washington à la date d'hier, très décidés à soutenir à tout risque le gouvernement de Kellogg, ce qui, si cela était vrai, ajournerait toute réforme jusqu'à l'infini, c'est-à-dire jusqu'après le remplacement du président et du Sénat. Il n'est guère possible pourtant que cette situation se prolonge indéfiniment, et le président tirant de son côté paraît fort irrésolu. Depuis quelques jours il ne reçoit personne et refuse même de donner audience à des représentants. Il préparerait, dit-on, dans la retraite, un plan inattendu, qu'il ferait connaître immédiatement après, si ce n'est à partir des jours de fête.

Qu'est-ce que cela peut être? Comme dit le chœur dans la *Grande Duchesse*. Un plan secret de Grant—une surprise! Se rait-ce tout simplement le sabre de Sheridan? Alors à quoi bon tant de mystère!

ASSASSINAT D'UNE FAMILLE FRANÇAISE.— On écrit de Pioche (Nevada), le 16 décembre :

Il *Evening Journal*, de Pioche, contient le récit suivant de l'assassinat par les Indiens de M. Castera et de sa famille.

Il y a trois semaines, M. Castera, colon à Pioche, se décida à quitter cette ville et à se rendre à San Bernardino par la route du sud-ouest, bien que des amis lui eussent conseillé à plusieurs reprises de passer par San Francisco. En partant d'ici avec sa femme, ses trois enfants et un ami, il gagna le Meadow Valley Wash. Au lieu de suivre le Hilko, il marcha vers Las Vegas jusqu'à ce qu'il eut atteint la vieille route de Californie. Là, ils furent attaqués par une bande de soixante Indiens Muddy et massacrés. En revenant cette nouvelle ce matin, le sous-shérif lui envoya le télégramme suivant adressé par le commandant des troupes des Etats-Unis à Beaver (Utah) et au gouverneur Bradley, à Carson :

"Pioche, 16 décembre.

"Les Indiens ont tué huit personnes y compris une femme et trois enfants, ces jours derniers, dans la Muddy Reservation et près d'Hilko. Nous n'avons ni armes, ni protection. Nous demandons des armes et que les Indiens soient punis.

"Ce télégramme est signé du sous-shérif, du juge du district, du président du grand jury et du district-attorney."

M. Castera était un ancien habitant de San Francisco.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

FRANCE.

Nous lisons dans la *Patrie* du 15 décembre :

Les négociations entamées depuis trois jours entre les divers groupes conservateurs pour réformer plus solidement qu'jamais la majorité du 24 mai se poursuivent très activement.

La droite modérée, notamment, fait les efforts les plus sérieux pour amener la droite extrême à vouloir bien abandonner nécessaires au fonctionnement du gouvernement du maréchal; parmi les honorables députés qui se sont dévoués à cette tâche figure au premier rang l'honorable M. Chesnelong, qui, depuis quelques jours, y consacre toute son habileté et toute son influence.

D'autre part, le centre droit, revenu entièrement de ses rêves de conjonction, se résigne à ne demander que les réformes indispensables au fonctionnement du septennat personnel.

Il ne saurait donc plus être question de la reconnaissance de la République, même du Septennat impersonnel, on se contenterait certainement d'un simulacre et d'un texte de la loi du septennat.

On raconte dans les couloirs que dans une réunion qui a eu lieu dimanche soir chez M. Thiers, des discussions très vives se sont engagées entre les divers membres du centre gauche qui étaient réunis chez le président. Les propos les plus aigres ont été échangés et les choses en sont au point que MM. Casimir Périer, Léon Say et Christophle ont été obligés de se retirer brusquement.

Par suite de ces faits, une très vive irritation règne aujourd'hui parmi les membres du centre gauche contre M. Thiers et ceux de ses amis qui veulent quand même une alliance avec les radicaux.

M. DE BISMARCK ET LA RÉPUBLIQUE EN FRANCE.

Voici les principaux passages de la dépêche du M. de Bismarck au comte d'Arnim dont le télégraphe a fait mention; elle est du 20 décembre 1872.

Je considère comme probable que le paiement de l'indemnité de guerre amènera M. Thiers reste au pouvoir ou si les affaires gouvernementales suivent de nouveau un cours régulier et normal. Je crains, au contraire, que nous ne soyons de nouveau forcés de tirer l'épée pour obtenir ce qui nous est dû si, par suite d'violents bouleversements, une République s'établit et que qu'il arrivât au pouvoir des hommes d'une autre catégorie que ceux de notre intérêt de ne pas attaquer nous mettrait le gouvernement actuel et de ne pas contribuer à sa chute.

Il en serait autrement, et d'une façon qui ne serait pas non plus désirable si un prince des prétendants monarchiques s'emparait du pouvoir. Des soupçons nous inviteraient alors seulement à faire à la monarchie, au point de vue du paiement des milliards, des concessions que nous avons refusées à la République.

Nous pourrions, il est vrai, refuser d'agir ainsi, mais je crains que d'autres calculs, et certainement des calculs qui nous sont sympathiques, ne nous recommandent d'une manière plus ou moins pressante d'avoir des égards pour l'élément monarchique en France.

Il est possible qu'il se produise plus tard, sans cela, des phénomènes analogues; mais nous n'avons certainement pas pour devoir de rendre la France puissante en conservant sa situation intérieure et en y établissant une marche régulière, de rendre la France capable de conclure des alliances avec des puissances qui non plus à présent avec nous des relations d'amitié.

L'unanimité de la France nous oblige de ménager un élément faible, et nous agissons de même manière des désordres, en ne nous opposant pas avec résolution et par la force à l'établissement d'institutions monarchiques solides, tant que le traité de paix de Francfort n'aura pas été complétement exécuté.

Mais si notre politique extérieure contribuait sciemment à renforcer par l'union intérieure la France du côté duquel nous doit nous exposer la prochaine guerre et à la rendre capable de concilier des alliances en lui fournissant une monarchie, on le saurait cacher trop soigneusement les actes accomplis dans ces sens, car ils seraient dans toute l'Allemagne considérés comme juste et vécément, et ne pourraient être à des personnes de la part de la justice criminelle le ministre responsable qui aurait suivi une politique si hostile au pays.

Ces considérations se rattachent à une autre erreur déjà signalée, qui consiste Votre Excellence à des déductions politiques inexactes. Votre Excellence en effet a dit de vive voix à Sa Majesté que le maintien des institutions républicaines en France est dangereux pour les institutions monarchiques de l'Allemagne.

Je suppose que Votre Excellence n'aurait pas prononcé cette crainte si les affaires extérieures n'avaient occupé toute son attention pendant ces dernières années, qu'un plus longue pour en Allemagne et au centre de l'administration allemande vinsent mis en état d'acquérir une idée exacte de la situation.

Je suis persuadé qu'aucun Français ne souhaite jamais à vous aide à reconquérir les bienfaits d'une monarchie si bien faisant peser sur nous les horreurs de l'anarchie républicaine. C'est une qualité éminemment allemande qui de montrer une pareille bienveillance pour le sort d'un voisin ennemi.

Nos besoins exigent que la France nous laisse en paix et que nous l'empêchions, au cas où elle ne voudrait pas respecter la paix conclue, de trouver des alliances. Tant qu'elle n'a pas d'alliés, nous n'aurons rien à craindre d'elle.

Tant que les monarchies marcheront d'accord, la République ne pourra rien faire. C'est pour cette raison que la République française trouvera très difficilement un allié parmi les états monarchiques.

Grande affluence le 10 décembre, à St-Clotilde. On y célébrait les obsèques du fils du général Chanzy, mort en Algérie de la fièvre typhoïde et transporté à Paris pour être déposé dans le caveau de la famille.

Le général conduisait le deuil, abîmé dans une profonde douleur.

L'église était trop petite pour le nombre de ceux qui avaient tenu à rendre les dernières honneurs au pauvre jeune homme enlevé à un si brillant avenir d'une façon si prompte.

Beaucoup de députés et d'officiers-généraux.

Le maréchal de Mac-Mahon s'était fait représenter par le colonel d'Abzac.

☞ Habits de drap noir, $7,50. Sacs de drap noir $7,00, au magasin en gros de Garthwaite, Lewis & Miller, rue de la Commune No 100.

PROCÈS D'ARNIM.

A l'audience du 11 décembre du tribunal de Berlin (affaire d'Arnim), il a été donné lecture de plusieurs documents (dépêches et rapports), parmi lesquels nous remarquons les suivants :

Dépêche du 29 janvier 1872, de M. de Bismarck à M. d'Arnim. (confidentielle, aux soins du directeur général des postes, Stephan.

Je prie Votre Excellence de ne pas se laisser égarer par les sympathies que le prince Orloff est censé avoir pour la France, mais de traiter en toute sécurité le prince Orloff comme un ami sûr de l'Allemagne. Je connais depuis trop longtemps le prince Orloff pour craindre que certaines influences ne changent ses sentiments. Le prince Orloff est très disposé à accepter les flatteries qui peuvent lui donner du prestige à les payer bien et comptant; mais il n'est pas accessible, au point de vue politique, parce que le sentiment national russe est très développé chez lui, et qui le pousse à entretenir de bonnes relations avec nous.

Signé: BISMARCK.

Dépêche No 9, du 28 avril 1872, avec la mention confidentielle, par courrier du Cabinet.

J'ai informé confidentiellement Votre Excellence de la décision prise par S. M. l'empereur de nommer le cardinal prince de Hohenlohe ambassadeur de l'empire allemand près le Saint-Siége. Ce choix fournira une nouvelle preuve des efforts faits par le gouvernement de Sa Majesté pour maintenir, autant que cela peut dépendre de lui, la paix avec la Cour de Rome. En effet, il ne viendra à l'idée de personne qu'un cardinal puisse être un instrument propre à représenter des tendances hostiles au Pape.

La personnalité du cardinal prince de Hohenlohe le rend éminemment apte à recevoir cette preuve de la confiance du souverain. On sait qu'il est demeuré toujours fidèle à sa situation de prince allemand et du prince catholique, et qu'il ne s'est jamais laissé aller aux courants qui ont pris une direction regrettable. Il a abandonné son domicile à Rome, et depuis le concile il habite l'Allemagne. Durant sa présence à Berlin, il s'est déclaré prêt à accepter ce poste.

J'ai informé officiellement le cardinal du choix que Sa Majesté a fait pour représenter l'empire allemand près le Saint-Siége. D'ici à quelques jours, le prince de Hohenlohe se rendra à Rome pour remettre ses lettres de créance. En attendant, je prie Votre Excellence de considérer cette communication comme étant confidentielle et n'ayant d'autre objet que de vous mettre en mesure de réfuter les appréciations erronées et de faire paraître notre attitude sous son vrai jour.

Signé: BISMARCK.

Rapport No 70.

Paris, le 6 mai 1872.

Lors de mon dernier entretien avec M. Thiers, celui-ci m'a répété qu'il désirait la paix; que la France ne pouvait désirer une nouvelle guerre, et, qu'en conséquence, il chercherait à prévenir toutes complications.

Il est vrai que, plus tard, une occasion pourrait être invoquée si un jour l'Allemagne arrivait en conflit avec d'autres puissances; mais cela ne voulait pas dire encore que la France entreprit alors en guerre avec l'Allemagne. Peut-être réclamera-t-elle en ce cas, des compensations par la voie pacifique. Au reste, M. Thiers, quant à lui, ne verrait pas ces événements. Il se sentait vieux, malade, fatigué et dégoûté de l'Assemblée nationale. La seule chose à laquelle il tînt, c'é, fait de délivrer son pays de l'occupation. Je lui ai répondu que je ne doutais pas de la sincérité de ses intentions, mais que ses intentions personnellement pacifiques étaient pour nous une faible garantie, tant qu'aucune certitude n'existerait au sujet de la durée de son pouvoir.

J'ai ajouté qu'il pouvait se brouiller tous les jours avec l'Assemblée. Sur qui dès lors nous compter? Thiers répliqua que l'Assemblée ne désirait pas le renverser toutefois si cela arrivait, son successeur ne serait ni Henri V, ni le duc d'Aumale, ni Gambetta, mais un bourgeois comme Casimir Perrier, par exemple. Il ne pouvait être question du prince Napoléon, le général Fleury lui aurait déclaré, à lui Thiers, que les bonapartistes resteraient tranquilles pendant sa présidence, tout en gardant leurs espérances pour l'avenir. Voilà ce que dit Thiers.

L'opinion de ceux qui connaissent la province est qu'il se trompe; le suffrage universel ne pourrait nommer que Gambetta ou Napoléon. Le radicalisme fait tous les jours des progrès dans le peuple, chez les paysans, surtout dans le Midi.

La chute, depuis la condamnation de Bazaine, est irréfléchie, elle aurait le contraire. Mac-Mahon n'est pas garant du maintien de l'ordre. On ne peut trouver de contrepoids que dans l'influence du nom de Napoléon. Bazaine pense que l'empire est encore assez fort pour reprendre le pouvoir. Mais il n'est pas facile de diriger les événements de manière à ce que l'empire puisse se remettre en selle. Les bonapartistes comptent que l'Assemblée arrivera à nommer un dictateur. Mac-Mahon ou Cissey. Ceux-ci se sont engagés à faire un appel au peuple qui, disent les bonapartistes, serait favorable à Napoléon.

Si un dictateur est nommé, les bonapartistes comptent que nous viendrons à leur secours en exigeant du dictateur qu'il nous garantisse la paix. Je crois que nous ne devons pas repousser les bonapartistes; ils ne méditent aucune intrigue contre le présent gouvernement. Ce sont aussi les seuls qui recherchent ouvertement notre appui, pendant que les autres fractions évitent toute relation avec nous et inscrivent le mot *revanche* sur leur drapeau.

La candidature du duc d'Aumale offre le même danger; la République dite honnête de Casimir Périer n'est qu'une transition pour passer à celle de Gambetta.

Thiers n'est possible que par ses relations avec Gambetta; c'est pourquoi nous devons, selon moi, préférer une combinaison qui nous laisse le temps de conclure avec le gouvernement actuel un arrangement tendant le prompt paiement des trois milliards, mais qui, d'un autre côté, hâte le changement inévitable du gouvernement, de façon à ce que la présence de nos troupes nous fournisse encore l'occasion d'exercer notre influence sur la crise.

Signé: Comte d'ARNIM.

Dépêche du 12 mars 1872.

(Confidentielle, par courrier.)

Le rapport de Votre Excellence touchant la situation et les espérances des partis en France m'a beaucoup intéressé. Les princes de la famille royale perdent de plus en plus le terrain, surtout à cause de leurs affaires d'argent. L'Allemagne n'a aucun motif pour désirer leur avènement au trône. Parmi tous les partis, l'Empire bonapartiste est probablement celui dont on peut le plus espérer des relations supportables entre l'Allemagne et la France.

Notre premier devoir est encore de maintenir le gouvernement actuel, tant qu'il aura la volonté d'exécuter loyalement le traité de paix. Celui qui viendra après sera forcé de se légitimer vis-à-vis de nous de la même façon. Nous n'avons aucune raison de contribuer à rendre la situation des bonapartistes difficile; or, nous arriverons à ce résultat en nous prononçant pour le parti et en le favorisant.

Signé; BISMARCK.

Rapport n° 13, du 22 janvier 1873, dans lequel M. d'Arnim se plaint de l'accueil peu sympathique que lui-même et les Allemands en général rencontrent en France.

L'ambassadeur d'Allemagne constate notamment que l'on fait le vide autour de sa maison et que, de toutes les personnes qui reçoivent chez lui, il n'y en a pas une qui ne soit payée pour cela.

"En un mot, ajoute M. d'Arnim, jamais, en France, un Allemand n'arrivera à la satisfaction de ce sentiment qu'il est le membre d'une nation victorieuse."

Le comte d'Arnim poursuit en déclarant que c'est en vain qu'il chercherait à faire des connaissances, comme cela a réussi au prince Orloff. En effet, il lui serait impossible de faire les mêmes connaissances que le prince Orloff, alors même qu'il se résignerait à reconnaître que les Allemands ont volé en France beaucoup de pendules et à blâmer l'attitude prise par l'Allemagne vis-à-vis de Rome. Le rapport conclut en ces termes :

"Je constate que les choses marchent plutôt plus mal que mieux. Par les motifs les plus divers, la vérité reste obscurcie à l'*Elysée*. Ce qui est vrai, c'est que la guerre de 1870 a créé entre les deux peuples des rapports analogues à ceux où se trouvaient vis-à-vis l'un de l'autre l'Autriche et le royaume de Sardaigne après 1859. Nous sommes intéressés à reconnaître exactement la situation, la vérité sans fard. Si pourtant mon attente un changement se présentait, je ne garderai pas de silence."

"Signé: d'ARNIM."

Dépêche du 9 février 1873.—N° 15.

Transmise par un courrier (de cabinet.)

Berlin, le 2 février 1873.

En exposant dans votre dépêche du 22 janvier la situation qui est faite dans la société parisienne aux Allemands et aux membres de l'ambassade, vous supposez qu'il n'en est pas tenu compte autant qu'il conviendrait. Cette supposition n'est pas fondée. Soyez persuadé que la situation des Allemands en France est parfaitement connue S. M. l'empereur sait que vous ne pouvez leur assurer dans la vie privée une protection efficace contre la haine française.

Toutefois, des améliorations peuvent être introduites, et encore seulement avec le temps; peut être même le temps n'y serait il rien. Si, d'une part, la mise au banc de la société offre des inconvénients qui ne se présentent pas dans les autres nations, d'autre part, la haine si peu décente des Français a pour conséquence de faciliter et de simplifier les devoirs de votre position.

Tandis qu'ailleurs les représentants de la Prusse doivent chercher à nouer des relations pour être informés des sentiments du pays, ici, la situation, en France depuis la guerre est telle, que l'ambassadeur doit renoncer à remplir cette tâche, parce qu'elle est impossible et inutile, et que la haine nationale est attisée par tous les partis.

L'opinion publique prouve d'une manière certaine que tout gouvernement français, de quelque parti qu'il soit, commencera par des actes d'incompétence de la part de la France même et finira par nous opposant pas avec résolution et par la force à l'établissement d'institutions monarchiques solides, tant que le traité de paix de Francfort n'aura pas été complétement exécuté.

Mais si notre politique extérieure contribuait sciemment à renforcer par l'union intérieure la France du côté duquel nous doit nous exposer la prochaine guerre et à la rendre capable de concilier des alliances en lui fournissant une monarchie, on ne saurait cacher trop soigneusement les actes accomplis dans ces sens, car ils seraient dans toute l'Allemagne considérés comme juste et vécément, et ne pourraient être à des personnes de la part de la justice criminelle le ministre responsable qui aurait suivi une politique si hostile au pays.

Ces considérations se rattachent à une autre erreur déjà signalée, qui consiste Votre Excellence à des déductions politiques inexactes. Votre Excellence en effet a dit de vive voix à Sa Majesté que le maintien des institutions républicaines en France est dangereux pour les institutions monarchiques de l'Allemagne.

Je suppose que Votre Excellence n'aurait pas prononcé cette crainte si les affaires extérieures n'avaient occupé toute son attention pendant ces dernières années, qu'un plus longue pour en Allemagne et au centre de l'administration allemande vinsent mis en état d'acquérir une idée exacte de la situation.

Je suis persuadé qu'aucun Français ne souhaite jamais à vous aide à reconquérir les bienfaits d'une monarchie si bien faisant peser sur nous les horreurs de l'anarchie républicaine. C'est une qualité éminemment allemande que de montrer une pareille bienveillance pour le sort d'un voisin ennemi.

Nos besoins exigent que la France nous laisse en paix et que nous l'empêchions, au cas où elle ne voudrait pas respecter la paix conclue, de trouver des alliances. Tant qu'elle n'a pas d'alliés, nous n'aurons rien à craindre d'elle.

Tant que les monarchies marcheront d'accord, la République ne pourra rien faire. C'est pour cette raison que la République française trouvera très difficilement un allié parmi les états monarchiques.

Dépêche adressée par M. de Bismarck, en date du 30 décembre 1873, à M. d'Arnim :

Vous avez dit dans un de vos rapports que les excuses présentées par le duc Decazes au sujet de l'offense faite par Mme de Rothschild étaient embarrassées. Les garanties que le ministre des affaires étrangères de France vous a offertes à cette occasion parfaitement être satisfaisantes, car on m'apprend que cette dame a été reçue de nouveau dans les salons du ministère.

L'opinion de Sa Majesté, qui est aussi la mienne, est de vous abstenir de comparaître dans les salons officiels, sans exposer d'avoir pris officiellement cette décision et sans fournir aucune explication à ce sujet.

Rapport No 8, du 7 janvier 1874 (secret, transmis par un courrier.)

Dans ce rapport, relatif à l'incident de Mme de Rothschild à l'hôtel du maréchal président, il est dit qu'il ne s'agissait pas pour M. d'Arnim d'obtenir une satisfaction personnelle pour les offenses dont se sont rendus coupables les journaux, parce que leurs articles ne renferment que des insinuations.

Tout ce qui s'est passé se bornait à une sotte sortie d'une dame qui a peut-être en Pintention de se montrer mal élevée. On n'a pas pu décider que cet avait été réellement son but. Elle conteste tout, ajoute le rapport, et une autre dame, nièce également pro, est reconnaissante qui fait.

Les articles de journaux relatifs à Mme de Rothschild sont aussi inexacts que ceux qui concernent Mme de La Rochefoucauld. Le maréchal, dans un entretien particulier, aurait assuré à M. d'Arnim qu'on mettrait un terme à ces mesquines impertinences.

Le duc Decazes lui aurait exprimé les regrets du maréchal; celui-ci regarderait même comme prouvé le défaut d'éducation de Mme de Rothschild.

Cette dame elle-même aurait nié, à tort ou à raison, le fait qu'on lui impute; mais il est difficile de reconnaître la vérité, puisque les témoins refusent le service.

M. de Rothschild nie qu'il ait eu connaissance du fait. Le maréchal et ses ministres, dit le rapport, n'ont pas de raison pour exclure M. de Rothschild de leur société.

M. d'Arnim fait observer ensuite qu'en ce qui concerne son insuffisance pour représenter l'empereur d'Allemagne dans les cercles officiels de la France, il n'avait jamais manifesté une prétention à cet égard; dans le s'agissait que de savoir jusqu'à quel point le maréchal était plus coulable que M. Thiers de maintenir dans l'ordre la société française. Ses explications avec le duc Decazes ne tendaient qu'à avertir le maréchal et son gouvernement que, dans les circonstances données, les rapports de société entre eux et l'ambassadeur devraient cesser.

Le maréchal aurait fait répondre qu'il reconnaissait la justesse des réclamations de M. d'Arnim. Celui-ci ne croit pas qu'il soit facile, dans ces circonstances de s'abstenir de visiter aux hôtels officiels, ainsi qu'on le lui recommande; il demande, d'ailleurs, des instructions formelles pour savoir si dans les hôtels officiels, est compris également l'hôtel du maréchal de Mac-Mahon. Il croit que l'empereur ne serait pas d'avis que lui, d'Arnim, refusât une invitation du maréchal.

(*A continuer.*)

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

Chapeaux de fourrure et de soie à $5 au magasin de R. E. Lee, au coin des rues Canal et Bourbon et au coin des rues Royale et St. Louis.

☞ Gilets drap noir à $2,50, $3,00, $3,50, $3,75, chez Garthwaite, Lewis & Miller rue de la Commune No 100.

Propriétés à vendre et à louer.

Piano à vendre.

Un beau PIANO de Pleyel, en parfait ordre, à vendre bon marché. S'adresser pour de suite au magasin No 98, bâtisse du Théâtre de l'Opéra. 2déc—1f

Banque des Citoyens.

Département du capital actif.

Nouvelle-Orléans, 29 décembre 1874.

HABITATIONS A VENDRE OU A LOUER

La Habitation Sanky.

UNE habitation "incrère" bien connue, située dans la paroisse Plaquemines, à environ 30 milles en dessous de la ville, faisant face au Détroit, ayant 300 arpents, 90 de culture, un stock complet de mulets, charrettes et autres instruments de ferme, 200 arpents de bois de sauvagerie en briques de couverte en ardoises, ayant machine, moulin, égrillage, équipage à vapeur, &c.; une bonne maison de maître, 12 cabanes en bois et briques, écuries, en bon état; une belle machine à décocher et environ 100 orangers en plein rapport; un assez grand nombre de bons travailleurs, du plant de canne et de la souche pour une grande récolte l'année prochaine.

La habitation Valle,

située à la Terre-aux-Bœufs, dans la paroisse St. Bernard, à 22 milles de la ville, ayant 1000 arpents dont 700 sont en culture. Il y a sur la propriété une grande et agréable maison, d'amples logements pour les ouvriers, une sucrerie, un grand moulin et machines en parfait état, mulets, bonds de tir, charrettes, instruments aratoires, outils de mécanicien, du plant et des souches en abondance pour une récolte de 300 boucauts de sucre l'année prochaine. La terre est bien irriguée et en bon état.

L'habitation d'Aquin,

petite habitation sucrière située dans la paroisse St. Bernard, sur le bayou Terre-aux-Bœufs à dix-huit milles de la ville, ayant 80 arpents entourés et en culture. Il y a sur la terre une maison sur trois pieds et dépendances, quatorze cabanes en bois et briques; une sucrerie en bois, ayant un moulin de quatre pieds, machines en bon état, les écuries, écoulement, chaudrons et autres ustensiles aratoires; du plant de canne et des souches de quatre arpents en plein rapport pour une récolte de cent boucauts de sucre.

L'habitation Carolina,

située en face de la ville de Baton-Rouge, ayant 1600 arpents de terre, dont environ 800 sont défrichés et en culture. Il y a sur la terre une bonne maison de maître, ce qui est bien dépendances, écuries en bon état; grandes écuries et autres dépendances, deux quartiers nouveaux en briques, grand nombre de grandes machines; instruments aratoires, assez de mulets pour cultiver 200 arpents, du plant de canne et des souches pour une récolte de cent boucauts de sucre.

Toutes ces habitations seront vendues à des conditions avantageuses et toutes pour l'année 1875. S'adresser à la Banque

JAMES T. TABLETON,
Caissier.

28 déc—10f

A louer,

De grandes APPARTEMENTS, sérés, étagements et meublés, dans un quartier central. S'adresser au coin des rues Conti et Royale, au-dessus de la Banque Nationale. 12déc—1m

Boulangerie à vendre.

Le soussigné offre à vendre sa boulangerie située rue Royale No 416, connue sous le nom de St-John Bakery, avec ses ustensiles, deux chevaux et harnais, tout en parfait état, ayant des nombreuses clientèles, et faisant de bonnes affaires.

Pour les conditions s'adresser à

M. NOEL LACASSIN,
Rue St-Anne No 66, entre les rues Johnson et Gaives.

Méc—1m

Terres à louer à la part,

A de bonnes familles blanches. Elles sont situées à l'abri des inondations. Il y a dessus des maisons et des batisses; on fournira aux colons du plant de canne et ils auront le privilége de rouler à la nouvelle sucrerie où se fait du sucre clarifié. Pour les détails, s'adresser à

DAVID B. THOMPSON,
Habitation "Belle Vue," à Franklin, sur le bayou Teche. 8déc—1m

Lands to let on shares.

To good white families. Lands entirely above overflow. Houses, buildings and good cane furnished with privilege of tooling cane at New Iberia Home tooling Martland sugar. For particulars address or apply to

DAVID B. THOMPSON,
"Belle Vue" Plantation, Franklin, bayou Teche. 8déc—1m

A louer.

Une MAISON située rue Royale, entre Bienville et Conti, rue Royale, No 65, entre Bienville et Conti, rue Royale, No 65, entre Bienville et Conti, rue Royale, No 65